

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

France



SCOR P&C - SPECIALTY INSURANCE

SCOR P&C est un réassureur français mondial, avec des notations de premier plan montrant une forte solidité financière, opérant avec des licences nationales, des capacités mondiales et une équipe d'experts issus d'horizons divers.

Specialty Insurance est la branche de SCOR P&C dédiée à l'**assurance directe** des risques d'entreprise, ainsi qu'à la **réassurance facultative**.

Notre équipe **Risques Environnementaux** dispose collectivement de plus de 125 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance et des risques environnementaux (compagnie d'assurance, courtage, ingénierie et cabinet d'avocats).



NOS PRODUITS D'ASSURANCE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Notre équipe de souscription propose une gamme complète de produits d'assurance spécialement élaborés pour protéger les entreprises et leurs dirigeants des risques environnementaux qu'ils peuvent causer. Nos contrats sur-mesure s'adaptent à chaque exposition de nos clients : exploitation de sites (production et entrepôts), transport de matières, gestion des déchets, fusions & acquisitions, transactions, investissements, projets de construction, chantiers de dépollution, développement immobilier, ...

Sites & Exploitation

- Ce contrat garantit les conséquences d'une atteinte l'environnement, d'un préjudice écologique ou d'un dommage environnemental du fait des **sites** et des **activités** (transport, prestations, produits, déchets, épandage).
- Nos cibles : PME, Groupes internationaux, Collectivités publiques, Oil & Gas, Offshore, Mines & carrières.
- Garantie de **1 à 3 ans** (Tacite reconduction, Stretch ou LTA)

Passif Environnemental

- Ce contrat garantit les pertes financières en cas de **pollution historique** dans le cadre de **transfert de propriétés (sites)**.
- Nos cibles : Acheteurs, vendeurs, sociétés d'investissement, organismes impliqués dans les transferts de propriétés et privatisations.
- Garantie jusqu'à **10 ans**

Construction & Chantier

- Ce contrat garantit les conséquences d'une atteinte l'environnement, d'un préjudice écologique ou d'un dommage environnemental occasionné lors d'un **chantier** ou lors de travaux.
- Couverture pour l'ensemble des intervenants sur chantier ou pour le seul maître d'ouvrage.
- Nos chantiers cibles : Tous projets publics et privés, immobilier, (dé)construction, désamiantage, dépollution et démantèlement de site.
- Garantie à durée de chantier Jusqu'à **10 ans**

Notre Capacité

25.000.000 EUR
maximum par risque

Nos Garanties

- Dommages aux tiers, Préjudice écologique, Dommages environnementaux, Dépollution & remise en état, Frais de prévention et Pertes d'exploitation
- Extension possible aux Produits livrés, Déchets livrés, Epandage de boues, Responsabilité professionnelle environnementale, ...

VOS INTERLOCUTEURS



Nicolas DZUBANOWSKI

Souscripteur Senior
Risques Environnementaux - EMEA
ndzubanowski@scor.com
+33 1 58 44 77 49
+33 6 48 90 26 99



Marie FAYET

Responsable Commerciale
EMEA
mfayet@scor.com
+33 1 58 44 86 32
+33 6 30 54 00 87